

**Délibération du conseil municipal du 30 octobre 2025 n°D2025\_53**

**Publiée sur le site internet de la commune le : 5 novembre 2025**  
**MASSAROTTI Yves, maire de la commune de Vougy**

L'an deux mille vingt-cinq, le trente octobre à dix-neuf heures, se sont réunis dans la salle annexe de la mairie, les membres du conseil municipal de la commune de Vougy, sous la présidence de Monsieur Yves MASSAROTTI, maire de la commune de Vougy, dûment convoqués.

Date de convocation du conseil municipal : 21 octobre 2025

Présents : 14

Quorum atteint

Absents : 5

Dont 2 absentes ayant donné pouvoir :

- PASQUALIN Martine ayant donné procuration à DUCROUX Elisabeth
- PEPIN Nathalie ayant donné procuration à MENEGON Daniel

Votants : 16

Secrétaire de séance : DUCROUX Elisabeth

Membres	Présent	Absent	Membres	Présent	Absent	Membres	Présent	Absent
MASSAROTTI Yves	X		MENEGON Daniel	X		DEPOISIER Fabrice	X	
LAURENSON David	X		SCANU Stéphane	X		LEDRU Sindy	X	
DUCROUX Elisabeth	X		BOUACHRAOUI Saïda	X		SIMONIN Marc		X
VALENTINI Christian	X		GENOVA Antonio	X		VOTTERO Cédric	X	
PASQUALIN Martine		X	PEPIN Nathalie		X	GLIERE Emeline		X
CAPRI Brigitte	X		AZZOPARDI Karen		X	DEPOISIER Mathieu	X	
TINJOUD Denis	X							

**OBJET : DEMANDE DE SPONSORING MISTER FRANCE 2025, MATHIEU BEDINI POUR L'ASCENSION DU MONT-BLANC**


Monsieur le Maire :

- donne lecture à l'assemblée d'un courriel de Mathieu BEDINI, Mister France 2025, domicilié à AYZE, de demande d'un partenariat financier pour soutenir son projet d'ascension du Mont Blanc en juin 2026, soit par un apport en équipements (matériel d'alpinisme, vêtements techniques, nutrition, etc...), soit par le versement d'une subvention.

*Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,*

- ACCEPTE le partenariat financier de la commune par le versement d'une subvention d'un montant de 490 €, avec mention de la collectivité sur ses réseaux sociaux, remerciements officiels dans les publications et stories pendant l'ascension, soit le pack bronze, figurant dans son dossier de sponsoring pour son projet précité.
- AUTORISE Monsieur le Maire à procéder au versement d'une subvention d'un montant de 490 € à Mathieu BEDINI, Mister France 2025.
- DIT que les crédits budgétaires sont inscrits au budget primitif de l'exercice 2025, à l'article 657401.

La secrétaire de séance,



Elisabeth DUCROUX

Le Maire,

Yves MASSAROTTI

